

CHASSIEU *ma* Ville

N°02 - Mars 2015

le mag'

Budget 2015

vision

réalisations

moyens

INSERTION

p. 7 Du nouveau
pour l'emploi

CINÉMA

p. 18 « Buffalo rising »
court métrage, grands
horizons

INSTITUTION

p. 20 Grand Lyon,
une délégation pour
le Maire de Chassieu

le Dossier

Le budget 2015,
feuille de route de la collectivité

Vos Questions

Vous êtes nombreux à nous faire parvenir vos questions tout au long de l'année, Chassieu ma Ville vous fait profiter des réponses qui vous sont apportées personnellement sur les sujets qui intéressent le plus grand nombre !



Je souhaiterais louer une salle municipale pour un événement, pouvez-vous m'éclairer sur la marche à suivre ?



Vous devez envoyer un mail à krobert@mairie-chassieu.fr ou un courrier à l'attention du Maire précisant : l'objet de la réservation, la date et le nombre de personnes accueillies.

Vous pouvez contacter au préalable Karine Robert (04 78 40 12 05) pour connaître les disponibilités des salles, les capacités d'accueil des équipements ainsi que les tarifs.

Le service vie associative vous accueille à la MEJS (Maison de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports), rue des sports, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ainsi que le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

À savoir :

- La salle des fêtes et la salle polyvalente peuvent être réservées par les particuliers le samedi ou le dimanche.

- Pour toute demande de réservation de salle, un dossier de sécurité doit être rempli au moins un mois avant la manifestation.

- Vous devez également fournir une attestation de responsabilité civile.

- Les associations et services municipaux peuvent réserver une salle quel que soit le jour de la semaine.

À noter : les associations qui se sont inscrites sur le calendrier des fêtes doivent quand même remplir un dossier de réservation (salle et matériel).



Je subis parfois des nuisances liées à l'aéroport de Lyon-Bron, des mesures sont-elles prévues pour les limiter ?

Chassieu est particulièrement concernée par le tracé du tour de piste qui passe à l'aplomb du lotissement des Ambassadeurs. Ce tour de piste sert aux avions qui viennent se poser, mais aussi aux écoles de pilotage. Ce sont surtout les activités de ces dernières qui engendrent des nuisances par leur passage répétitif au-dessus des habitations situées sous le couloir aérien.

En 1998, l'Association « Chassieu Environnement » a écrit une charte de bonne conduite qui a été signée par la Ville de Chassieu, les usagers de l'aéroport, l'aéroport et les associations de riverains. Cette charte a conduit à l'installation de silencieux sur les échappements des avions des aéro-clubs pouvant en être équipés et surtout à la sensibilisation des pilotes au respect du tracé du tour de piste.



En 2011, une nouvelle charte a été élaborée. Elle concernait cette fois les villes de Chassieu, Bron, Saint-Priest et Décines. Au titre du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) de 1972, seules ces communes étaient concernées. Des réunions régulières des partenaires ont permis d'assurer le respect de cette charte. Depuis 9 mois, à la demande du Préfet, l'ensemble des acteurs travaille à l'élaboration d'une nouvelle charte qui permettra à nouveau une baisse significative des nuisances. Dès que le nouveau PEB entrera en vigueur, la ville de Vaulx-en-Velin pourra, à son tour, devenir actrice.

Micro-trottoir



Que pensez-vous de la nouvelle formule de votre magazine municipal ?



« Je le trouve très bien, plus moderne. Toute l'actualité de la ville m'intéresse alors je le feuillette toujours avec plaisir. »

Yvette X.

« La présentation est plus sobre. Les nouvelles rubriques sont intéressantes pour découvrir d'autres choses. Notamment « Ma ville a du talent ». J'ai beaucoup aimé le texte sur la danse publié dans le numéro de janvier, il était très beau. »

Marie-Hélène B.



« Déjà, la couverture est plus sympa que celles des anciens, plus originale. J'apprécie aussi l'agenda qui regroupe tout. Je vais souvent au Karavan théâtre pour voir les Connaissances du Monde et désormais, j'ai toutes les infos sous la main pour prévoir mes prochaines sorties. »

Yves M.



L'édito du Maire

Ne pas oublier les valeurs de la République

La France a été soumise à une douloureuse épreuve. Nous avons tous été choqués, bouleversés et indignés par ces crimes d'une violence inouïe perpétrés sur notre territoire et qui nous ont tous endeuillés.

Quand les policiers sont froidement abattus, quand la liberté d'expression est visée, quand des communautés sont meurtries, c'est notre République qui est attaquée au plus profond d'elle-même.

Notre République est solide.

Les Chasselands ont su témoigner - contre la lâcheté et la barbarie - d'un rassemblement citoyen exceptionnel par son ampleur et sa dignité, montrant leur détermination à ne pas céder à l'intégrisme et au fanatisme.

L'échelon communal est le socle de la République et constitue le premier lieu d'exercice de la démocratie. Les élus locaux et les services municipaux se sont mobilisés avec une cohésion et une conscience remarquables, pour assurer aux côtés de l'État, la sécurité de nos concitoyens et faire vivre les valeurs de la République.

En 2015... il ne faudra compter que sur nous

Une conviction déjà présente dans mon esprit s'est confirmée en ce début d'année 2015 et se trouve être partagée par une très grande majorité de maires, il s'agit du désengagement de l'État dans le fonctionnement des collectivités territoriales.

En effet, les mesures s'accroissent visant à diminuer très sensiblement les dotations aux collectivités locales et à leur imposer toujours plus de charges de fonctionnement.

De plus, les communes supposées « riches » rétrocèdent une part de leur budget à celles dites « pauvres », et Chassieu est considérée comme une commune « riche ». Entre l'aménagement progressif des missions régaliennes de l'État, notamment en termes de sécurité et d'emploi, l'obligation pour notre commune de mettre en œuvre la construction de 25 % de logements sociaux, ou encore la loi imposant les nouveaux rythmes scolaires, il va nous falloir faire face.

Aujourd'hui le contexte a donc changé, mais il n'est cependant pas alarmant. Il ne faut pas voir la diminution de nos moyens comme une fatalité.

Nous avons un défi à relever : celui de faire des économies et de trouver de nouvelles recettes. C'est à ces seules conditions que nous pourrions réaliser des investissements. La tâche n'est pas aisée ni pour les élus ni pour les agents municipaux. Cependant, nous nous engageons à faire le meilleur pour Chassieu.

Le budget 2015 est le premier voté par notre municipalité avec une signature nouvelle portant sur la compétence du service public et la qualité de vie à Chassieu.

Cela sera une exigence et un devoir.

Jean-Jacques Sellès,
votre Maire

Sommaire

**ma Ville
en images**

p.4

**ma Ville
en actions**

p.7

le Dossier :

**Le budget 2015,
feuille de route
de la collectivité**

p.15

**ma Ville
a du talent**

p.18

**ma Ville
et la métropole**

p.20

N° 02 - Tirage : 5 000 exemplaires
ISSN : 1-279-6751

Directeur de la publication : Jean-Jacques Sellès
Rédactrice en chef : Loréline Goudard
Rédaction conception réalisation : Céline French-Moulin,
Loréline Goudard, Killian Mallett, Jean-Luc Piaget
Maquette : Jean-Luc Piaget

Ressource iconographique : Ville de Chassieu, Fotolia,
l'Ombre d'un instant, Aurélie Allanic, L'Autredimension.

Impression : Reboul imprimerie

Contact : Direction de la Communication
de la Ville de Chassieu

Tél. 04 72 05 44 00

Mail : communication@mairie-chassieu.fr



12 / 12

Les Assistantes
Maternelles
accueillent
le père Noël

**Standing ovation
pour Mangez-le
si vous voulez !**

Une pièce de théâtre qui relate une histoire dure particulièrement bien interprétée par les quatre comédiens-musiciens-chanteurs du Fouic théâtre. Ils ont cuisiné de façon étonnamment digeste un thème grave et intemporel : comprendre comment un groupe humain bascule du côté de la folie. Le public chasseland a été conquis.



23 / 01

Michel Jonasz au Karavan théâtre

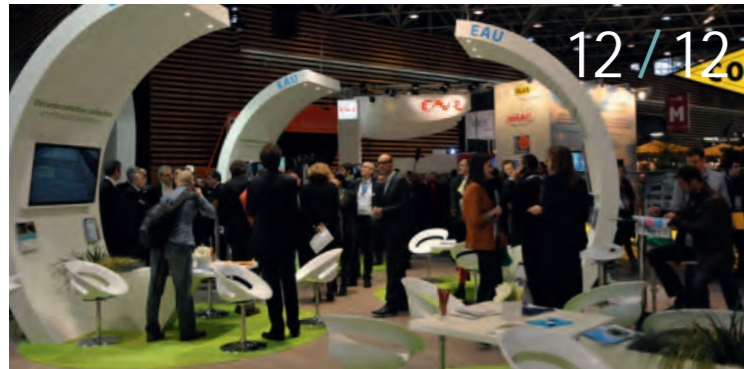
Accompagné de son complice musicien Jean-Yves d'Angelo, le chanteur a ravi une salle comble en reprenant les succès de son répertoire.



16 / 01



15 / 01



12 / 12

**Salon Pollutec
à Eurexpo**

L'équipe municipale a participé à l'inauguration de la 26^e édition de ce salon mondialement reconnu dans le domaine des technologies et de l'environnement.

J'aime la galette !

Les seniors étaient conviés aux Roses Trémières pour partager la traditionnelle galette des Rois. Un moment convivial particulièrement attendu et apprécié.



09 / 01



20 / 12

Mini-ferme sur le marché

La place Coponat accueillait les animaux de la ferme. Petits et grands ont pu approcher, observer et même câliner moutons, chèvres, lapins et gallinacés...

Battle Minecraft

Une quinzaine de jeunes se sont retrouvés à la médiathèque lors du mois du «Retro gaming» pour s'affronter à coups de clics et dans la bonne humeur sur le célèbre jeu Minecraft.



21 / 01



15 / 01

Les Vœux du Maire

De nombreux Chasselands ont répondu présents à l'invitation du Maire aux Vœux à la population. En présence des élus du Conseil municipal et des jeunes du CMJ, la cérémonie s'est déroulée pour la première fois au Complexe Sportif Romain Tisserand.



Jeudi 8 janvier un rassemblement spontané a eu lieu devant l'Hôtel de Ville de Chassieu pour une minute de silence remplie d'émotion.

D'un seul élan

Liberté! Entre les 7 et 9 janvier 2015, notre pays a subi une vague d'attaques terroristes qui a visé l'équipe du journal Charlie Hebdo, les forces de l'ordre et des personnes de confession juive, faisant dix-sept victimes.

Dans l'immense émotion qui a envahi la France et le monde entier suite à ces attentats, le slogan « Je suis Charlie » est devenu le symbole du soutien aux victimes, de la révolte face aux attaques terroristes, de la défense de la liberté d'expression, d'unité nationale et de fraternité.



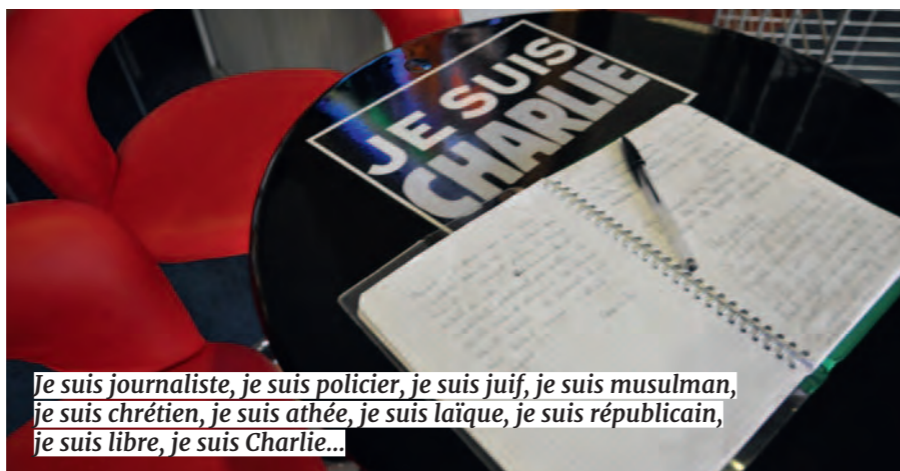
Les témoignages ont également été nombreux dans le cahier de libre expression mis à disposition à l'accueil de la Médiathèque.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir une exposition des dessins publiés sur internet par de grands dessinateurs au lendemain des événements ainsi que les numéros de Charlie Hebdo du jour et de la semaine suivant l'attentat.

Les exemplaires sont désormais disponibles au prêt.

Une table thématique a été dressée afin de mettre en avant des ouvrages dédiés à la liberté d'expression ou encore au dessin caricatural pour tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance sur ces sujets.

La mobilisation des Chasselands a été remarquable et la solidarité avec les victimes s'est exprimée très largement dans notre ville. Tout d'abord au cours de la journée de deuil national du 8 janvier où les drapeaux étaient en berne et où la population, les élus et agents de la Ville de Chassieu se sont regroupés spontanément devant la Mairie pour observer ensemble une minute de silence. Mais aussi lors de la marche historique du 11 janvier où des millions de personnes se sont rassemblées dans les grandes villes pour affirmer leur attachement aux valeurs de la République.



Je suis journaliste, je suis policier, je suis juif, je suis musulman, je suis chrétien, je suis athée, je suis laïque, je suis républicain, je suis libre, je suis Charlie...

Du nouveau pour l'emploi !

Insertion. Zoom sur le Pôle Ressources Emploi (PRE), service de la ville de Chassieu qui se réorganise en 2015 pour répondre gratuitement aux besoins de tous les Chasselands demandeurs d'emploi.



Le PRE, un lieu dédié à la recherche d'emploi

Le Pôle Ressource Emploi vous propose :

- un accompagnement pour la rédaction de vos CV et vos lettres de motivation ;
- des entretiens personnalisés et une aide à la recherche de pistes d'emploi et / ou de formation notamment avec une conseillère de la Mission locale et une Conseillère d'Insertion Professionnelle du CEFI ;
- des offres d'emploi provenant du réseau emploi de l'Est lyonnais ;
- la mise en relation des demandeurs d'emploi avec des entreprises du territoire ;
- des ateliers trimestriels « savoir utiliser le site internet de Pôle Emploi ».



Une structure partenariale

Des intervenants de différentes structures sont accueillis au PRE lors de permanences régulières du lundi au vendredi matin.



En 2014, 105 Chasselands ont été suivis dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) géré par l'association Uni-Est. Le PLIE, cofinancé par le Fonds Social Européen, a pour but d'aider les demandeurs d'emploi à déterminer leur projet professionnel et à réintégrer plus facilement le monde de l'emploi. Dans la même lignée, le partenariat avec MSD, RIB, CEFI, et la Mission Locale se poursuit.



Rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises

La municipalité a souhaité renforcer la mission de Chargé de Relations Entreprises. Ainsi, deux professionnels vont travailler au plus près des entreprises de la Zone

Industrielle pour recueillir leurs besoins en termes de recrutement et leur proposer des candidats. Ils effectueront des simulations d'entretiens en fonction des besoins de chacun. Ce service a déjà fait ses preuves avec 300 offres d'emploi concrètes mises à disposition des usagers en 2014.



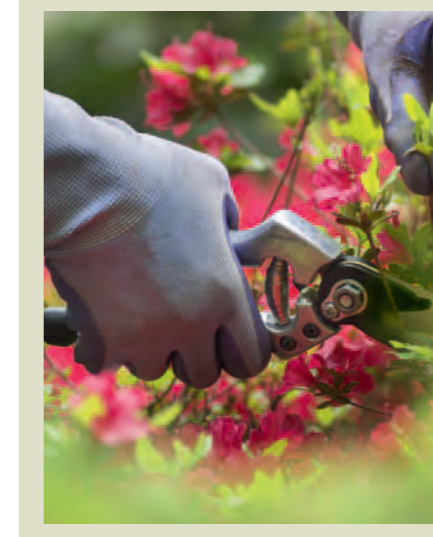
Une interlocutrice privilégiée au PRE pour les jeunes à la recherche de stages et de jobs d'été

Les jeunes (étudiants, lycéens, collégiens) peuvent rencontrer une professionnelle pour les renseigner, les guider dans leurs démarches et les accompagner vers une première expérience professionnelle. Elle dispose d'un panel d'offres correspondant à leurs attentes.

CONTACT PRE :
61, rue de la République (en face de la mairie)
Tél. 04 37 42 57 55
pre@mairie-chassieu.fr

Appel à contribution

En juin, la Ville de Chassieu célèbre cette année les 90 ans de l'Ensemble Orchestral. À cette occasion, le service des Archives et les membres de cette association vous proposeront une exposition sur le thème de la musique au Karavan Théâtre. Si vous êtes en possession de photographies, d'objets, d'affiches ou de tout document pouvant compléter nos fonds d'archives, contactez le service des Archives municipales par mail archives@mairie-chassieu.fr ou par téléphone 04 37 25 99 95.



3, 2, 1... fleurissez !

Le fleurissement des villas et balcons des Chasselands compte lui aussi pour beaucoup dans notre paysage quotidien. C'est pourquoi la Ville de Chassieu récompense les habitants qui participent à l'embellissement du cadre de vie. Les inscriptions pour le concours 2015 « villas et balcons fleuris » sont ouvertes jusqu'au 5 juin prochain.

Des bulletins de participation sont à votre disposition au Centre Technique Municipal et en téléchargement sur chassieu.fr > rubrique cadre de vie.

En 2015, la ludothèque s'agrandit et fusionne avec la médiathèque

Loisirs. La ludothèque est un lieu dédié au lien social par le jeu. Forte de son succès et de son catalogue de jeux (près de 3 000 en tout), elle s'est agrandie avec la construction d'une mezzanine pour accueillir les joueurs dans de meilleures conditions, élargir ses publics et développer le prêt de jeux.

À partir d'avril, la ludothèque propose un nouvel espace destiné aux enfants de plus de 8 ans et met en place un nouveau service : le prêt de jeux par famille (jeux de plateau et jeux vidéo).

Dans cette optique et afin de faciliter la vie des usagers, la médiathèque et la ludothèque fusionnent.

Dorénavant, il sera possible, avec la carte de la médiathèque, d'emprunter des livres, des CD, des films, d'utiliser l'espace ludothèque et d'emprunter des jeux grâce à une option « prêt de jeu » payante. Ainsi l'utilisateur pourra, avec une seule inscription, avoir accès à tous ces services, connaître toutes les informations pratiques via le site internet www.bm-chassieu.fr et la newsletter de la médiathèque-ludothèque, réserver des jeux, consulter son panier de prêts et se renseigner sur les prochaines manifestations. Les horaires évoluent également pour proposer plus de 10 heures communes avec la médiathèque pendant lesquelles



la circulation sera possible entre tous les espaces. Les temps du matin sont maintenus pour les plus jeunes.

Rendez-vous le samedi 11 avril à 11 h pour l'inauguration!

L'affaire est dans le sac !
Pour fêter la fusion des deux lieux, chaque famille adhérente recevra sur demande et dans la limite des stocks disponibles un sac médiathèque-ludothèque pour l'emprunt de ses prochains documents.

Espace Jeunes : nouveau fonctionnement

Jeunesse. Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, des changements sont intervenus dans le fonctionnement de l'Espace Jeunes pendant la période scolaire.

Un accueil est proposé chaque vendredi de 18 h à 21 h en période scolaire (hormis le vendredi de veille de vacances). Le programme d'activités est accessible sur le site internet de la Ville.

De plus, 3 samedis de loisirs sont programmés : à vos agendas !

- Samedi 14 mars : journée luge
- Samedi 30 mai : journée à Marseille
- Samedi 13 juin : journée festive à Chassieu

À noter également que l'aide aux devoirs a été recentrée au sein du collège.

En revanche, pas de changement pour les vacances scolaires : l'Espace Jeunes est ouvert à chaque période de vacances et accueille une trentaine de jeunes de 11 à 17 ans sur la base d'un programme d'activités mis en ligne sur le site de la Ville deux semaines à l'avance.

L'Espace Jeunes est désormais ouvert au public les mardis soirs de 18 h à 19 h pour tout renseignement ou démarche d'inscription.
72, Route de Lyon - 06 25 78 40 14
espacejeunes@mairie-chassieu.fr



Flower power !

Fleurissement. Nouveauté cette année pour la conception du fleurissement de la ville, nos équipes de jardiniers ont bénéficié en octobre et novembre dernier d'un stage de 4 jours dispensé par des conseillers spécialisés. L'objectif de cet enseignement était l'intégration d'une nouvelle approche du fleurissement garantissant une vraie cohérence à l'échelle de la ville et qui soit en accord avec les exigences du jury des villes fleuries.



Chassieu en bleu et orange

Fort de cet enseignement, le thème choisi pour le fleurissement estival 2015 par le service des espaces verts se déclinera autour des couleurs bleu et orange. Ce choix, construit autour d'une sélection harmonieuse de variétés végétales, viendra éclairer de ses tons vifs l'ensemble des massifs fleuris de la ville.

Un vaste programme de réaménagement de nos espaces verts et fleuris

Tour d'horizon des sites qui vont trouver un nouvel éclat dans le courant de l'année 2015 :

Rue de la République

Pour structurer cette rue, donner de la hauteur aux plates-bandes et assurer une continuité des plantations, des graminées remplaceront les buis en accompagnement des plantes annuelles.



Place Roosevelt

Les buis sensibles aux attaques de la pyrale et les bambous seront remplacés par des graminées, des plantes vivaces fleuries et des bulbes plus en accord avec le principe de gestion différenciée et permettant d'avoir un paysage variant au gré des saisons.

Rond-point René Cassin

Les massifs seront redessinés et traités en graminées hautes et plantes annuelles.

Rue Lagrange

Les plantations seront réaménagées pour créer une continuité le long de la voie avec 60 arbustes et 750 géraniums vivaces. Le massif situé rue Lagrange et rue du Parrayon sera également déplacé et agrandi.

Rond-point d'Usingen

Ce rond point situé sur un axe stratégique sera retraité provisoirement en respectant les contraintes liées à la circulation et à la sécurité du personnel intervenant. En effet, l'espace étant déjà largement colonisé par une espèce invasive, il faudra dans un premier temps, épurer le sol et ensuite, réfléchir à un réaménagement du site. Ce travail sera mené en concertation avec le comité de jumelage et mettra à l'honneur la ville d'Usingen.

Les Roberdières

L'espace sera replanté d'un mélange de vivaces appropriées au site, résistantes à la sécheresse et au sel de déneigement.



Remise des prix du concours Villes et Villages fleuris

Le 17 janvier dernier, la Ville de Chassieu a reçu deux prix dans sa catégorie (ville de 5 001 à 15 000 habitants) lors de la cérémonie organisée par Rhône Fleurissement qui se tenait cette année à Saint-Martin-en-haut : le premier prix du concours départemental et le 1^{er} prix du concours arrondissement de Lyon.

Bravo à nos jardiniers pour cette belle reconnaissance !



Vous les femmes...

Santé. Prenez soin de vous en devenant actrice de votre santé et participez à l'édition 2015 de l'événement « Courir pour elles », une grande mobilisation caritative et solidaire qui se tiendra le dimanche 24 mai 2015 au Domaine de Lacroix-Laval.



Vous avez plus de 60 ans ?

Rejoignez le programme d'entraînement collectif spécialement conçu pour préparer l'équipe de la marche !

Pour tout renseignement et inscriptions prenez contact avec le CCAS au 04 37 25 99 90

Afin de soutenir cette action au profit de la lutte contre le cancer, la Ville de Chassieu souhaite former une équipe féminine pour l'épreuve des 5 km de marche et prendra en charge les 20 premières inscriptions.

Au-delà et pour toutes celles qui souhaitent s'inscrire individuellement aux épreuves de course (5 ou 10 km) et courir sous les couleurs de l'équipe chasselande, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui remettra une casquette aux 50 premières inscrites.

Tous à l'eau !

Sport aquatique. Le Centre Nautique de Chassieu propose des activités pour toutes les envies, tous les âges et tous les niveaux.



Des séances d'entraînement formalisées se tiennent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 13 h 30 dans le cadre de l'ouverture publique du Centre Nautique.

Cette initiative permet d'enrichir la pratique sportive des nageurs à travers l'offre d'entraînements élaborés par un éducateur sportif. Ils sont écrits sur un grand tableau, côté plots du bassin natation. Variés et attractifs, allant de l'échauffement à des exercices plus spécifiques, ces programmes sont

construits pour répondre aux besoins de chacun ainsi qu'à des niveaux différents de pratique de la natation.

Pour la saison 2014-2015, un créneau supplémentaire a vu le jour pour l'activité Méli Méli'eau tous les vendredis (en période scolaire) de 11 h 15 à 12 h. Une activité où l'on pratique la gym aquatique avec un cours adapté, une ambiance conviviale et une eau chauffée à 31°C.

Pour + d'info sur l'activité Méli Méli'eau veuillez contacter le CCAS au 04 37 25 99 90

Ils s'installent !



Amoeba
Société innovante dans le domaine des biotechnologies qui développe, fabrique et commercialise - en direction des industriels et des collectivités - des produits et des services pour le traitement des légionelles, des amibes et du biofilm dans les eaux.
38, avenue des Frères Montgolfier



Danièle ROGUET
Réflexologie combinée : réflexologie faciale (dien chan); réflexologie auriculaire; réflexologie palmaire et plantaire.
17, rue Pierre et Marie Curie
06 87 12 17 49



Alu de gouttières
Démoussage, traitement de toitures, zinguerie et gouttières.
29, rue Ampère



Studio Ineditfitness
Activités de remise en forme : cours collectifs, coaching en petit groupe et individuel.
2, rue A. Fresnel
Parc d'activité Fresnel (à proximité de l'hôtel B&B)
09 80 84 06 52
www.ineditfitness.com

L'info éco

Le Service Développement Économique de la Ville de Chassieu gère la commercialisation des espaces de bureaux de l'espace de développement économique situé au 20, avenue des frères Montgolfier.

Pour toute demande vous pouvez contacter Mme Ponsard au 04 72 46 36 16

« Grands pas - petits pas », un lieu d'accueil bien dans ses baskets



Petite enfance. Le 23 mars 2015, cet espace d'échange dédié aux tout petits et aux adultes qui les accompagnent fête ses 5 années d'existence.

Situé dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles. Le lieu d'accueil « Grands pas-petits pas » est ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et leurs parents ou grands-parents. L'accès est gratuit et il n'est pas nécessaire d'être inscrit. Jouer avec son enfant, rencontrer

d'autres accompagnateurs, favoriser l'interaction de son enfant avec d'autres enfants, mais aussi avec d'autres adultes, le préparer à son entrée à l'école maternelle... autant de bonnes raisons de se rendre de façon occasionnelle ou régulière dans cet espace convivial de jeux et d'échanges.

Carine, Nathalie, Julie, Catherine, Christine ou Nicole vous accueillent tous les lundis (sauf pendant les vacances scolaires), entre 14 h 30 et 17 h 30.

Renseignements auprès du CCAS au 04 37 25 99 90

Ça bouge au Pôle seniors !

Seniors. Courant avril, le Pôle Senior ouvre ses portes dans la Maison du Rhône au 6, rue Louis Pergaud et proposera ainsi un lieu d'accueil pour tous les renseignements liés aux activités organisées pour les Chasselands de plus de 60 ans.

Afin de ne manquer aucun rendez-vous, abonnez-vous dès maintenant à la lettre d'information électronique en communiquant votre adresse e-mail au Pôle Seniors.

D'ici là, vous êtes attendus le 15 mars pour un après-midi spectacle et un goûter dansant à la salle des fêtes sur le thème du Carnaval de Rio où vous pourrez vous initier aux pas de danses brésiliens avec des danseurs professionnels. La participation est de 4 € pour les Chasselands et 8 € pour les personnes extérieures.

Enfin, une sortie culturelle sera organisée le 2 avril 2015 avec, au menu, une visite guidée du Musée des Confluences, un repas et une visite libre de la Basilique de Fourvière. Les places sont limitées et payantes. Retrouvez très bientôt le programme sur www.chassieu.fr.



Inscriptions au 04 37 25 99 90 ou par mail : poleseiors@mairie-chassieu.fr

En bref !

Écrivain public

Vous avez des difficultés pour :

- > rédiger un courrier ou un dossier administratif ;
- > comprendre les termes d'un courrier ;
- > entreprendre une démarche auprès d'un organisme.

Contactez le CCAS au 04 37 25 99 90, un écrivain public vous reçoit sur RDV les vendredis de 14 h à 16 h au CCAS.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de Chassieu ma Ville en page 16. Rectification :

1989 (et non pas 1988) - Le nouveau maire Jacques Paoli développe le bulletin lancé par son prédécesseur Raymond Joye : en moyenne trois numéros sont édités dans l'année et complétés par d'autres publications comme Chassieu Pêle-mêle.

L'agenda 21 à l'heure du bilan

Développement durable.

Pour donner corps aux principes du développement durable, les Chasselands, les services de la ville et les élus ont élaboré ensemble un Agenda 21 pour la période 2009 à 2014. Il est aujourd'hui temps de mesurer le chemin parcouru.

Pour continuer ensemble à rendre possible un avenir durable à Chassieu, avec une qualité de vie appréciable dès aujourd'hui, la Ville a souhaité bénéficier d'un regard neutre et extérieur pour réaliser en 2015 une évaluation de son Agenda 21.

Cette évaluation sera participative, associant les habitants, les partenaires, les services municipaux et les élus.



En bref!

Les associations culturelles chasselandes s'invitent au Karavan théâtre



La municipalité a la volonté d'ouvrir la scène du Karavan théâtre à de nouvelles formes d'expression. Les associations concernées ont reçu, fin janvier, un appel à candidature. La commune prendra soin d'assurer une rotation des associations par souci d'équité. Les initiatives retenues se verront attribuer des dates pour leurs représentations dans le cadre de la nouvelle saison 2015-2016.

Le pôle culture espère recevoir des réponses nombreuses et diversifiées afin d'ouvrir de nouveaux horizons au public.

Merci !

Le marché bio, terroir et création artisanale du dimanche n'aura désormais plus lieu. La Ville de Chassieu tient à remercier tous les commerçants qui ont participé à cette aventure qui aura duré près de 4 ans. Le service développement économique de la mairie réfléchit d'ores et déjà à un nouveau concept de marché qui pourrait voir le jour dès cette année... Affaire à suivre !



Le portail famille vous ouvre ses portes en avril !

Dès le mois d'avril, il vous sera possible de gérer vos démarches pour la petite enfance, l'accueil de loisirs, la jeunesse et le périscolaire via un portail numérique personnalisé accessible depuis le site internet de la Ville.

En un clic vous pourrez :

- Visualiser les différentes inscriptions et contrats en cours pour chaque membre de la famille.
- Modifier vos réservations.
- Justifier une absence (pour le multi-accueil).

- Accéder à vos factures.
- Payer en ligne.

Puis au mois de juin, une nouvelle fonctionnalité verra le jour pour vous permettre de réaliser vos inscriptions en ligne aux activités périscolaires pour la rentrée de septembre.

J'veux du soleil !

Énergies renouvelables.

À Chassieu, en cas de projet d'installation de panneaux solaires pour produire de l'électricité, son propre chauffage ou son eau chaude sanitaire, une subvention de 200 € peut vous être accordée. Mode d'emploi.

Tout d'abord, vous devez effectuer une déclaration préalable auprès du service urbanisme de la Ville qui vous remettra un formulaire de demande de subvention. Une fois les autorisations accordées, les travaux devront être réalisés dans l'année par un installateur agréé.



Afin de recevoir votre subvention, vous devrez enfin faire parvenir la facture acquittée ainsi qu'un RIB au service environnement de la mairie.

La Grande Guerre à la carte

Histoire. En 2014, une collecte d'archives a été organisée dans le cadre de l'exposition « Chassieu 1910-1925, un village à l'épreuve de la Première Guerre mondiale ». De nombreux Chasselands ont répondu à l'appel et ont permis au service des archives municipales de numériser une centaine de cartes postales envoyées entre 1914 et 1918. Ces documents s'ajoutent aux carnets de guerre tenus par Pierre Royet, Chasseland brancardier de 1914-1916, numérisés en 2013.

Àu début du XX^e siècle, la carte postale était un moyen de communication de masse et déjà un objet de collection. Les cartes postales de l'époque représentaient généralement :

- les portraits de généraux, chefs d'État et autres grands hommes ;
- des caricatures et dessins satiriques ;

- des images patriotiques ou sentimentales ;
- des vues du front et des régions ravagées par les combats, les combattants et le matériel.

Écrire était le seul moyen d'avoir des nouvelles du front et de l'arrière. La correspondance était donc essentielle dans la vie quotidienne du Poilu et de sa famille.



Carte patriotique (6 Num 8, collection Fourrier)

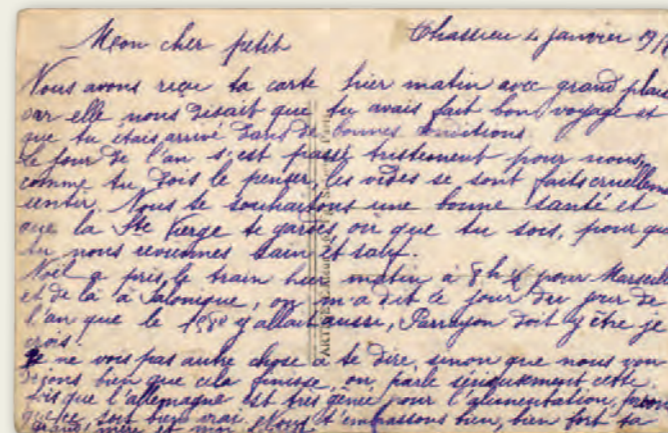


Les destructions à Roye dans la Somme (6 Num 89, collection Langhi)

Reproduction d'une carte satirique (dessin d'Émile Michel, 6 Num 120, collection Michel).



Verso d'une carte envoyée par Louise Fourrier à son fils Vincent (6 Num 9, collection Fourrier).



La Ville de Chassieu souhaite adresser ses plus grands remerciements à Colette GACHE, Colette FOURRIER, Denise LANGHI, Robert MICHEL et Germaine ROYET pour nous avoir permis de numériser et mettre en ligne tous ces documents.

Les accueils périscolaires en chiffres*

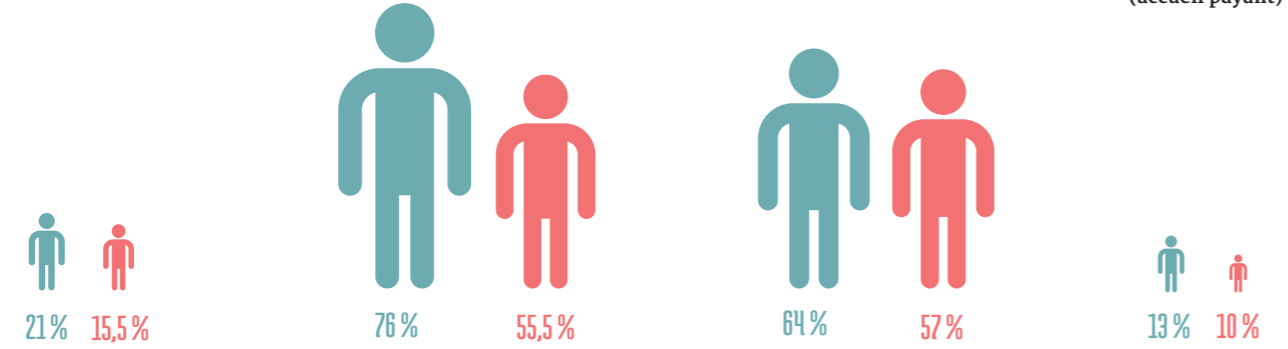
Éducation. Suite à la réforme des rythmes scolaires imposée par l'État, les temps d'accueil périscolaires et extrascolaire, pourtant complexes à mettre en place, révèlent un bilan positif. Retour en chiffres sur cette réorganisation menée par la Ville de Chassieu.

La fréquentation

Élémentaire Maternelle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matin 7 h 30 - 8 h 20
Midi 11 h 45 - 13 h 30
après-midi 15 h 30 - 17 h
Soir 17 h - 18 h 30 (accueil payant)

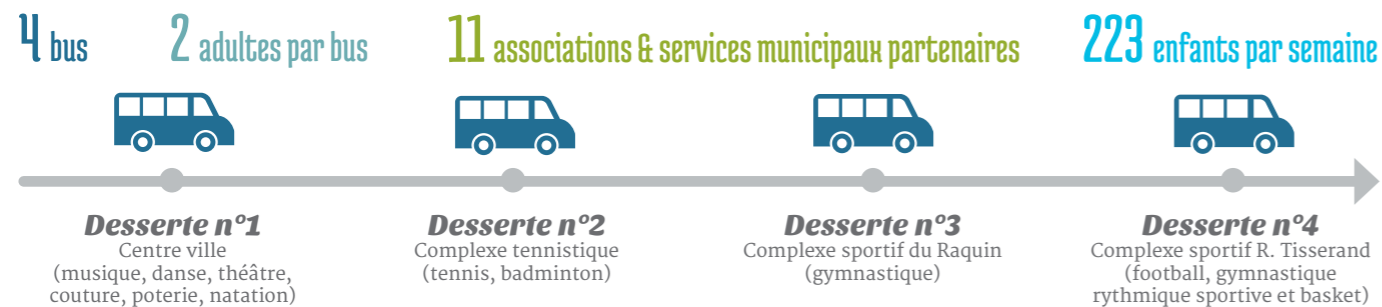


Mercredi midi
 Garderie sans restauration (11 h 45 à 12 h 30)
 6,5%
 Restauration & accueil périscolaire (11 h 45 et 13 h 30)
 19%

Les ateliers périscolaires
 874 élèves en élémentaire
 445 élèves en maternelle
 83 intervenants

Le transport vers les activités extrascolaires

Les enfants sont accueillis à la descente des bus par les responsables des activités



Après 4 mois de fonctionnement, les chiffres démontrent une participation importante des enfants ainsi qu'une conséquente augmentation de la fréquentation des restaurants scolaires. Cette année riche en nouveautés fera l'objet d'un bilan avec certains réajustements pour la rentrée scolaire prochaine, toujours dans le souci du bien-être de l'enfant.

* bilan du 1er trimestre 2014 - 2015 (moyenne sur les 4 groupes scolaires)

Le budget 2015 : feuille de route de la collectivité

Le dossier. Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Le budget dit « primitif » a été acté par le conseil municipal le 18 décembre dernier, il constitue la feuille de route des actions menées par la municipalité pour l'année en cours. Il sera complété par la définition d'un budget dit « supplémentaire » voté pour sa part d'ici la fin du premier semestre 2015.

Un contexte national difficile

La définition du budget de la Ville de Chassieu pour l'année 2015 s'inscrit dans un contexte national difficile : peu de croissance en 2014 et une inflation très faible qui ont eu pour conséquences à la fois moins de recettes fiscales pour l'État et un déficit public qui, au lieu de se stabiliser, voire de se réduire, s'est creusé.

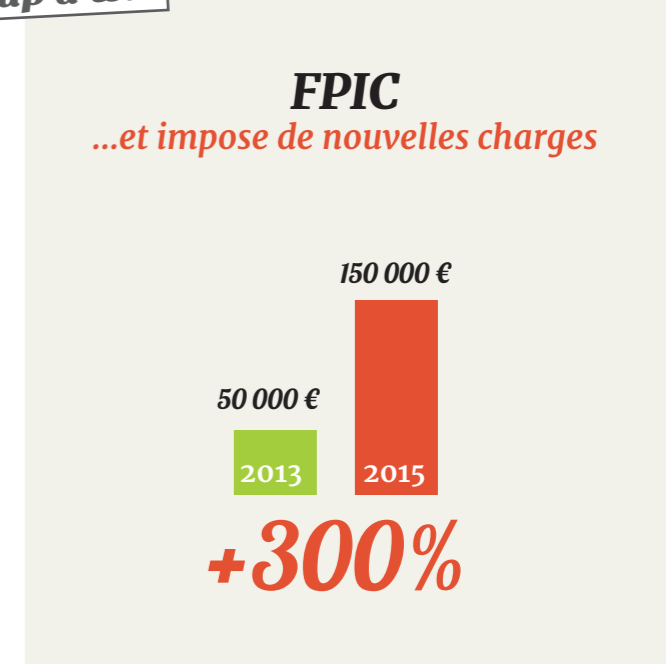
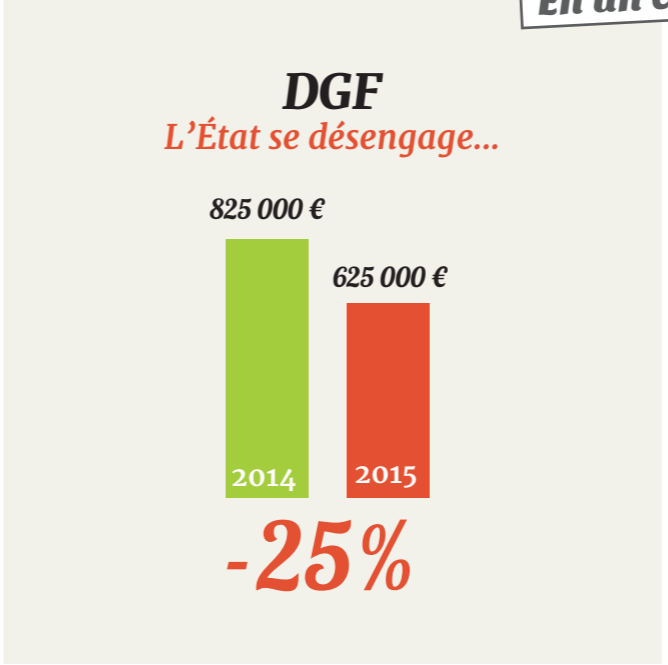
Ces difficultés se traduisent par un désengagement auprès des collectivités locales via une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF, voir ci-dessous).

Ce désengagement se retrouve également au niveau de nos partenaires institutionnels (Région, Métropole, CAF) qui risquent de se recentrer sur leur cœur d'intervention et baisser le montant de leur participation financière en direction des communes.

Enfin, il faut faire face à de nouvelles charges imposées telles que celles liées à la réforme des rythmes scolaires ou encore à l'évolution du Fond de Péréquation InterCommunal (FPIC, voir ci-dessous) qui oblige Chassieu à rétrocéder une part croissante de ses recettes à la Métropole.

Dans ce cadre et compte tenu du fait que les recettes prévisionnelles de la Ville n'augmentent que faiblement (+ 0,76 %), les dépenses de fonctionnement ont dû être arbitrées au plus juste afin de permettre la réalisation des projets souhaités par la municipalité.

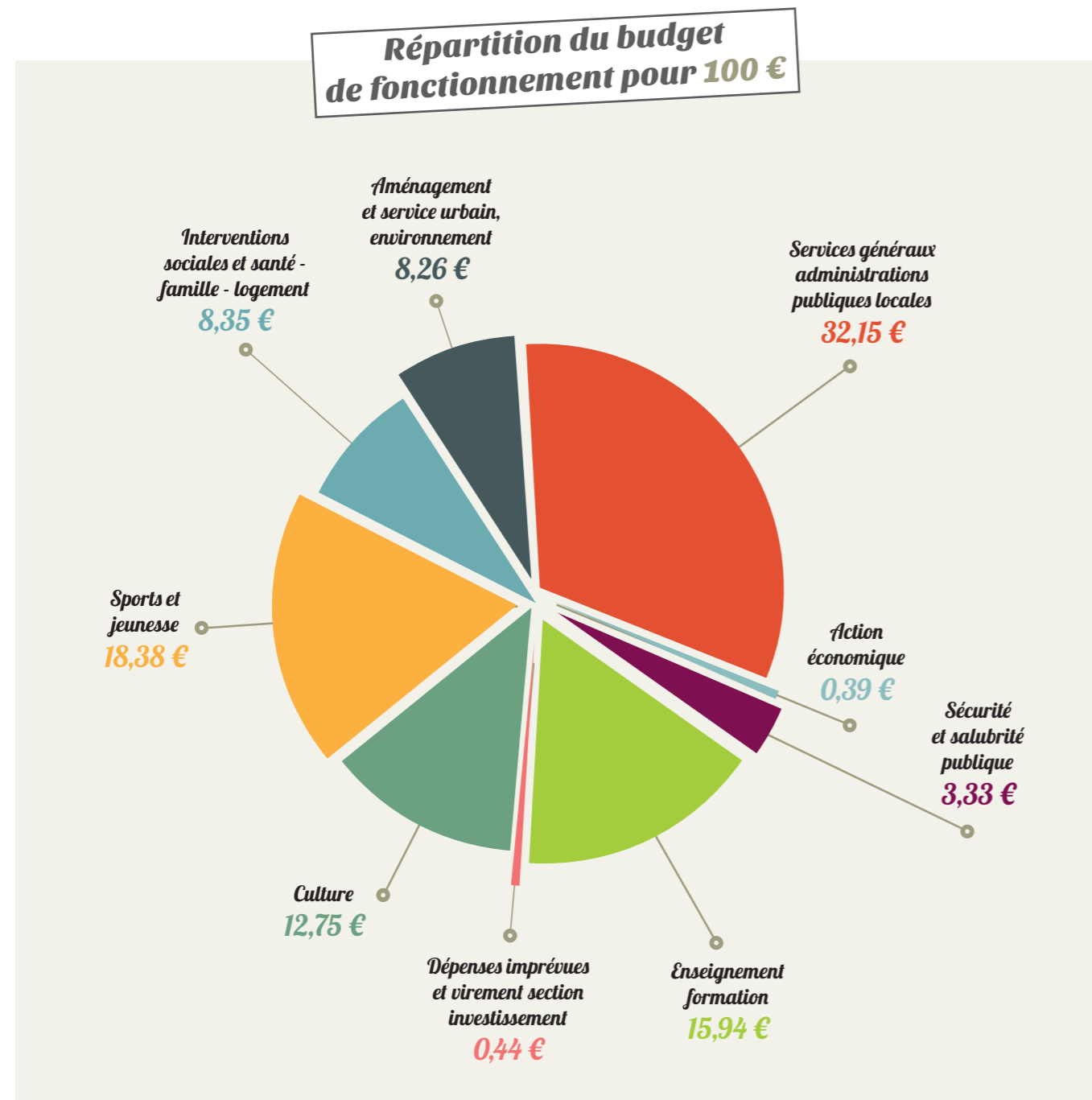
En un coup d'œil



Le budget de fonctionnement 17 554 312 euros

Ce budget de fonctionnement porte une signature nouvelle orientée vers :

- la **qualité du service public** (élargissement des horaires d'ouverture des équipements municipaux, continuité du service public),
- la **qualité de vie à Chassieu** (animation de la ville, sécurité).



Le budget d'investissement

1 867 000 € dont 692 688 € de dépenses d'équipement

Il sera complété, comme chaque année, par le budget supplémentaire voté d'ici la fin du 1^{er} semestre.

Les répartitions

Le budget d'investissement 2015 sera construit autour de projets structurants pour la commune. Quelques exemples.

- La maîtrise foncière pour le projet de centralité.



- Le lancement d'études pour la création d'un parc à l'espace Joly.
- Le déménagement de la police municipale dans les anciens bureaux de la gendarmerie et la création d'un pôle sécurité.
- La poursuite de la rénovation de l'Hôtel de Ville engagée dans le courant été 2014.



- Des travaux d'amélioration du bâtiment de l'Espace de Développement Économique pour le mettre aux normes d'accessibilité ainsi que l'adaptation des espaces de bureaux pour mieux répondre à la demande locative.
- La poursuite du projet de salle multi-activités au Raquin, dont le marché a été déclaré infructueux sous l'ancienne municipalité, ce qui a permis son adaptation par la nouvelle équipe avec la création d'une salle de convivialité et de bureaux associatifs.

- La réhabilitation du complexe Tisserand, qui date de 1981, avec deux phases de travaux : la mise en place d'un terrain en gazon synthétique, la réfection des terrains de boules, la pose de gradins et la reprise des cheminements puis le lancement d'études élargies sur la réhabilitation intérieure du complexe.



- Le lancement d'une étude énergétique sur le groupe scolaire Pradel.
- Le lancement d'études pour le Centre Nautique (l'établissement date de 2001) sur les questions d'énergie, de ventilation et la gestion des flux d'usagers.



- La reprise de l'étanchéité de la toiture de l'école des Tarentelles.
- Le lancement d'études pour la réalisation d'un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement).



Buffalo Rising, court métrage, grands horizons

Cinéma. Une belle histoire que celle de Buffalo Rising, un western, un vrai, sans spaghetti, mais avec des bons et des méchants, des cowboys et des bisons, des grands espaces et le tintement familier du bruit des éperons... Hommage aux grands classiques américains du genre, tourné en anglais et en cinémascope, ce court métrage n'a de frenchy que son équipe de créateurs... et son culot. Co-produit en partie grâce au crowdfunding mené par l'association chasselande l'Autredimension, il enchaîne - depuis sa première diffusion en Espagne lors de l'Almería Western Film Festival en octobre dernier - les sélections dans les festivals internationaux.



« Ce projet, c'était comme une évidence, une histoire de passion commune »

Rencontre avec Laurent Bertin, l'homme de la plaine... de l'Est lyonnais

Co-scénariste, co-producteur et acteur principal du film, ce Genassien d'origine qui vit aujourd'hui à Chassieu est un passionné de cinéma, mais aussi cavalier western à ses heures... Il nous parle de l'aventure Buffalo Rising.

Aux origines du projet

« Tout est parti d'une soirée de Noël dans le ranch où je pratique l'équitation à Vilette-d'Anthon. Nous revenions du festival d'Almería avec mon ami Pierre-Yves (NDRL : Pierre-Yves Hampartzoumian, le réalisateur du film) et nous avons discuté de notre envie commune de produire un vrai western à l'américaine. Dans les jours qui ont suivi, l'histoire m'est venue très naturellement. J'ai écrit une première version du scénario en une nuit et l'ai envoyé à Pierre-Yves... De là, nous avons travaillé ensemble à la réécriture grâce à son expérience de réalisateur. Ensuite, tout est allé très vite, 8 mois plus tard, le film était tourné, monté et diffusé en clôture du festival d'Almería.

« Finalement, ce projet, c'était comme une évidence, une histoire de passion commune, que j'ai également eu la chance de partager en famille puisque mon fils Aurèle, 11 ans, a réussi les castings avec brio et joue le rôle de Jack dans le film. »



Un tournage au millimètre

« Nous avons dû faire face à plusieurs contraintes pour voir le projet aboutir. Tout d'abord financières puisque le film a été produit sans l'aide de subventions. Il nous a donc fallu faire preuve d'efficacité et de pragmatisme.



Le tournage a été particulièrement intense puisque nous avons effectué l'ensemble des prises en 3 jours et demi seulement.

L'équipe technique, composée à 100 % de professionnels, a fait un travail remarquable aux côtés des autres intervenants, pour la majorité bénévoles. Tout le monde était ravi de tourner un western, l'enthousiasme était palpable à chaque étape...

Ensuite, les lieux. Il s'agissait de trouver, en France, un paysage à perte de vue sur 360° qui pouvait évoquer les plateaux du Dakota où se déroule l'intrigue. La Lozère et les grands espaces du Causse Noir se sont dès lors imposés.

Enfin, qui dit western dit bétail, chevaux, et... bisons ! C'est là qu'est entré en jeu la famille Balembois, qui possède un ranch dans la région et qui a mis à notre disposition les 500 ha de sa propriété et les animaux nécessaires pour le tournage. Les bisons, comme le titre du film l'indique, étaient indispensables. Cela a constitué une contrainte supplémentaire, car même s'il s'agissait d'animaux d'élevage, ils restent des animaux sauvages qu'il est très difficile de déplacer ou filmer de près. Cependant, je crois que nous pouvons être fiers du résultat, les images du troupeau sont très convaincantes et nous avons réussi à détourner la difficulté de certaines scènes



grâce à des petits « trucs » scénaristiques... mais je n'en dis pas plus pour laisser quelques surprises... »

Un avenir prometteur

« Je suis ravi de la reconnaissance qu'est en train d'acquérir le film. Dans les festivals d'abord, où nous pouvons nous féliciter de quelques belles sélections. Aux États-Unis notamment - où nous avons par exemple été primés à San Diego - à Abou Dabi également, mais aussi en France où nous serons présents au Short Film Corner à Cannes.

Dernière bonne nouvelle en date, nos 7 nominations au sein du Los Angeles Independent Film Festival 2015. Du jamais vu !

Nous allons également commencer une série de projections en avant-première dans des cinémas français ainsi qu'en Suisse. Cette visibilité va nous permettre de créer les conditions pour réaliser le projet du long métrage que nous avons depuis longtemps avec Pierre-Yves. Un western là encore.



J'ai plus que jamais envie de m'investir pleinement dans cette passion qui est la mienne. Celle de raconter des histoires, de faire plaisir aux gens. Faire du cinéma est un exercice exigeant. Comme nous disons souvent avec Pierre-Yves, faire un film c'est trouver l'équilibre entre une image, un son et une histoire.

Ce triptyque se répercute aussi dans les étapes incontournables de la réalisation : l'écriture, le tournage, puis le montage. Chacune de ces étapes est une vie à part entière pour l'œuvre qui nécessite à chaque fois de se remettre en question. Cela demande beaucoup d'humilité. »

Le pitch



Une histoire de valeurs et d'apprentissage

1890, dans les plaines du Dakota, Tom et son jeune fils Jack sont en chemin avec un maigre troupeau.

Pour Tom, c'est la dernière chance de se relever et d'offrir une nouvelle vie à son fils, le produit de la vente leur permettra de partir vers la Californie. En route ils croisent un troupeau de bisons, dernier vestige d'un territoire sauvage désormais conquis par les grands éleveurs.

Tom et Jack s'installent pour le bivouac. Au petit matin...

Save the date !

Samedi 14 mars 2014
Au Cinéma Le Comœdia
13 avenue Berthelot - 69 007 Lyon
RDV à partir de 10 h 15 pour la projection de Buffalo Rising, suivi d'une discussion avec l'équipe du film.

Pour recevoir une invitation, envoyez votre demande à laurent@autredimension.fr

Grand Lyon : une délégation pour le Maire de Chassieu

Institution. Vendredi 16 janvier dernier, le Maire de Chassieu, Jean-Jacques Sellès, a été élu à la commission permanente du conseil métropolitain. En parallèle, le Président du Grand Lyon a souhaité le nommer Conseiller délégué au Sport. Il rejoint donc l'exécutif du Grand Lyon. Il répond à Chassieu ma Ville pour expliquer son nouveau rôle et les bénéfices attendus pour les Chasselands.

M. le Maire, en quoi votre élection à la commission permanente du Grand Lyon est-elle une avancée pour Chassieu?

« Siéger à la commission permanente, c'est prendre part à la construction de la Métropole, c'est travailler et échanger sur de grandes orientations à l'échelle de tout un bassin de vie. C'est aussi l'application de la démocratie locale. Au plus près des décideurs, je pourrai exprimer les attentes de notre commune et construire avec eux le Chassieu de demain.

Comment expliquez-vous cette élection ?

Lors du vote pour mon entrée à la commission permanente, j'ai obtenu 90 voix sur 155, j'ai ainsi bénéficié d'un certain consensus autour de mon nom.

Je suis un total inconnu du microcosme politique lyonnais. Je n'ai pas de passé en politique et n'ai jamais affiché de carriérisme dans ce domaine. Je pense incarner aux yeux de mes collègues élus du Grand Lyon, un homme de terrain avec des valeurs pragmatiques, innovantes et crédibles. Je crois aussi que mon parcours atypique de directeur des sports et de la jeunesse en collectivité a beaucoup plu.

Parlez-nous de votre nomination en tant que conseiller délégué...

Le Président du Grand Lyon, M. Gérard Collomb m'a proposé, dans une volonté d'ouverture vers tous les représentants des groupes et partis politiques du conseil



métropolitain, de participer à l'exécutif composé de 25 vice-présidents et 24 conseillers délégués en charge de missions bien spécifiques.

Lorsqu'il a souhaité me nommer Conseiller Délégué au Sport, j'ai bien évidemment accepté cette proposition. En effet, mon parcours professionnel me permet d'apporter une vraie expertise de terrain sur la politique métropolitaine qu'il faudra définir dans ce domaine et qui, jusqu'à aujourd'hui, n'était pas dans le périmètre de compétences du Grand Lyon.

Outre cette délégation, je suis aussi membre de la commission Urbanisme, Habitat, Logement et Politique de la ville et de la commission Éducation, Culture, Patrimoine et Sport. Je suis également membre du Comité de gestion de la Foire de Lyon (Eurexpo) et du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Est lyonnais). Cela représente beaucoup de travail, mais j'ai eu l'opportunité de choisir ce qui me paraît primordial pour notre commune.

Suite à votre nomination, vous avez décidé de quitter le groupe UMP du conseil métropolitain, pouvez-vous expliquer ce choix ?

Les Chasselands m'ont élu sous le slogan « Mon seul parti : Chassieu ». Après quelques mois pour trouver mes repères au Grand Lyon, je me suis rapproché du maire de Sathonay Village, Jean-Pierre Calvel et du maire de Jonage, Lucien Barge. Partageant les mêmes aspirations, il nous a paru nécessaire de fonder notre propre entité afin de garder notre indépendance de choix.

En effet, les problématiques de nos communes de l'Est lyonnais sont différentes de celles des conseillers d'opposition de droite de Lyon.

Notre groupe « Métropole et territoire », dont je suis le Président, est positionné à droite avec des racines républicaines sans contraintes partisanes.

Nous allons faire du bon travail ensemble et œuvrer à la Métropole comme dans nos communes respectives à la préservation de la qualité de vie de nos administrés ! »

Je suis venu te dire, que je triais...

Propreté. En fin d'année dernière, le collège Léonard de Vinci a accueilli les messagers du tri du Grand Lyon, venus sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques vis-à-vis des déchets ménagers. Retour en images sur l'intervention en classe de 5^e de ces ambassadeurs de la propreté.



Quand trier rime avec solidarité

Changement de formule cette année pour la collecte de papier organisée par le Grand Lyon au profit du Téléthon. Plus besoin de conserver vos papiers usagés. Désormais, c'est tout au long de l'année que le papier déposé dans le bac vert ou en déchetterie est recyclé puis valorisé sous forme de don au bénéfice d'Association Française contre la Myopathie.

Rappel des consignes de tri pour le papier

Sont concernés : les catalogues, annuaires, cahiers, courriers, lettres, enveloppes à fenêtre, impressions, publicités, prospectus, revues, journaux, magazines... Inutile de les comprimer, de les froisser ou de les déchirer. Pas de papiers spéciaux (carbone, aluminium, sulfurisés, photos, papiers peints, mouchoirs) ou de papiers ayant été en contact d'aliments.



Baisse de fréquence bus

Depuis le 7 février dernier, le SYTRAL a modifié les fréquences de passage des bus 68 et 76, invoquant des raisons budgétaires associées à un taux de fréquentation en dessous de l'usage escompté.

En pratique, cela signifie :

> pour le bus 68

- Le samedi après-midi après 13 h : un passage toutes les 30 minutes au lieu de 15.
- Le dimanche : un passage par heure au lieu de toutes les 45 minutes.
- En période de petites vacances scolaires : un passage toutes les 15 minutes au lieu de 12 en heure de pointe du soir et toutes les 20 minutes au lieu de 15 en heures creuses.

Le bus 76 qui dessert essentiellement des zones d'activités et qui ne circulait déjà pas le dimanche, ne circulera plus le samedi non plus.

Suite à ces modifications, la Ville de Chassieu a demandé au SYTRAL des informations complémentaires afin de veiller à l'intérêt des usagers de ces lignes.

Enquête Déplacements 2014 - 2015 de l'aire métropolitaine lyonnaise

Le SYTRAL a lancé avec 14 partenaires une vaste enquête sur les déplacements dont les résultats seront communiqués en fin d'année.

Tous les 10 ans, cette enquête est menée pour mieux connaître les habitudes et besoins des habitants en la matière.

Elle a pour objectif de connaître leurs pratiques et d'en mesurer les évolutions pour améliorer les infrastructures et services de transport. Elle permet également d'actualiser les bases de données existantes sur le sujet.

Depuis le 7 octobre 2014 et jusqu'au 7 avril 2015, des questionnaires en face à face ou par téléphone seront menés sur le territoire de 569 communes réparties dans trois départements (Rhône, Ain, Isère).

Au total, 27 000 personnes de 5 ans et plus seront interrogées sur les 2,3 millions d'habitants concernés, dont les Chasselands font partie.

Le saviez-vous ?



Boulevard des expositions

La nouvelle LY12 en cours d'aménagement par le Grand Lyon entre la RD 306 et l'avenue Louis Blériot pour répondre au problème de la saturation des accès à Eurexpo a trouvé son nom d'usage : « Boulevard des expositions ». C'est l'association Aimer lire qui a fait cette proposition, adoptée de concert par les conseils municipaux de Saint-Priest et de Chassieu.

Notre projet, nos valeurs, nos personnalités ont été plébiscités par vous, Chasselands, et nous nous sommes attelés à la tâche dès avril 2014.

Pour pouvoir établir notre plan de mandat, il fallait avant tout disposer des forces vives indispensables, dans l'expertise, le conseil et la compétence. Ce levier incontournable... les agents de notre collectivité. Un nouvel organigramme a été bâti tenant compte de tous les besoins et redonnant à chacun sa place au sein de l'administration. Initiative, réactivité, responsabilité sont les maîtres mots de leur action. Cette équipe municipale est à votre disposition.

Ce changement d'état d'esprit a permis de fixer de nouveaux objectifs pour l'action communale de 2015.

Proposer un accueil du public performant avec de nouveaux horaires plus adaptés et une continuité du service public pendant les vacances notamment pour les structures sportives, culturelles, de la petite enfance et de la jeunesse. Le lancement d'« Allo Mairie » pour optimiser l'accueil et l'information des Chasselands. La Création du pôle Senior pour les plus de 60 ans, lieu de rencontre, d'échange et d'animations. L'extension des capacités d'inscription du guichet unique avec la mise en place du portail familles.

Développer l'échange par la création des conseils de quartiers ou du Comité des sages du CCAS. Avec également le premier Conseil d'utilisateurs du Centre Nautique qui a eu lieu en novembre dernier avec déjà de nouvelles idées...

Deux grands chantiers vont être aussi menés de front. L'application d'une nouvelle politique tarifaire plus juste et mieux répartie entre les utilisateurs mettant fin à l'assistantat et privilégiant l'accompagnement ainsi que la refonte du régime indemnitaire pour le personnel.

Un nouveau cadre de vie déjà engagé en 2014 un effort sur la propreté et le fleurissement.

L'animation de la ville avec l'organisation de manifestations grâce à nos services, mais aussi et surtout grâce à nos associations.

Nous travaillons les uns avec les autres, les uns pour les autres, mais toujours ensemble et au service de la population, à votre service.

Comme vous pouvez le constater, le climat actuel est propice à la réflexion, à la mesure et non à l'attentisme d'avant qui ne correspond pas du tout à la vision de notre mandat.

Les élus de la majorité

Tram : il faut que le maire... change d'aiguillage !

Lors de l'enquête publique, l'équipe d'Alain Darlay soutenue par une majorité de Chasselands, était la seule à défendre l'arrivée du tram à Chassieu. Le combat continue !

Par contre, M. Selles et sa majorité, dont M. Poët, Mme Percet (recours au tribunal administratif) et Mme Chopard ont mené une campagne honteuse et purement politicienne contre l'arrivée du Tram au Rond-point René Cassin.

Fallait-il pour autant refuser le Tram? Non, car pour Chassieu la sanction aurait été double : le stade et pas le tram!

La majorité municipale ayant changé, nous avons donc les plus vives inquiétudes quant à l'aboutissement de ce projet de prolongement du T5 avec deux stations supplémentaires, dans le but de réaliser, à terme, la liaison T3-T5 inscrite au S.C.O.T.

Récemment, lors d'une rencontre avec M. Bernard Rivalta, **Président du Sytral**, nous lui avons fait part de nos inquiétudes. Il nous a fait savoir que l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France, sous tutelle du ministère des Transports, **subventionnait** l'extension du T5 à René Cassin à hauteur de **1,77 million €!**

Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle et nous pouvons affirmer aujourd'hui que le projet est sur de bons rails!

L'équipe d'Alain Darlay et le Sytral ont porté ce projet. Nous ferons tout pour **OBLIGER le MAIRE et sa majorité récalcitrante à le valider pour le bien-être des Chasselands.**

À LA MÉTROPOLÉ, M. SELLES
RETOURNE SA VESTE !

Le magazine du Grand Lyon-Métropole de janvier mentionnait que M. Selles **siégeait** dans le groupe « UMP, divers droite et apparenté ». Ce groupe a **refusé de faire partie de l'exécutif.** Or, contrairement à ses compagnons, M. Selles a **accepté de rejoindre le Président Gérard Collomb** et soutiendra donc la politique d'un **socialiste!**

La girouette tourne toujours dans le sens du vent !

Le groupe
Alain Darlay
Brigitte Sory
Yves Imbert
Marie-Agnès Chappier
Alain Chapelle
Camélia Ressler

Nous sommes Charlie

Ce 07 janvier 2015, 12 personnes ont été assassinées, journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo, mais aussi policiers, employés ou correcteurs. Ils s'appelaient Charb, Wolinski, Cabu et Marris, mais aussi Mustapha ou Ahmed. Ils étaient une certaine idée de la France, de toute la France. Puis les terroristes ont assassiné une policière et 4 autres français uniquement parce que juifs.

Par leur barbarie, ils veulent tuer notre liberté d'expression, une valeur essentielle de la France républicaine. L'horreur nous a tous frappés.

Chacun ici, chaque chasseland, même meurtri au plus profond de son être, même groggy sous la violence du crime, même en rage contre ces ignominies, a compris qu'on nous tend un piège. Celui de la haine communautaire, de la haine antisémite, de l'abandon de l'esprit républicain. C'est notre Liberté, notre Histoire, notre tradition de laïcité tolérante qu'on essaie d'étouffer. C'est notre cohésion qu'on veut détruire.

C'est l'humanisme sans angélisme qui est notre réponse, ferme. Humanisme ouvert à tous, et rigueur implacable pour ceux qui violent nos lois. Après d'âpres combats idéologiques, la loi de 1905, de « Séparation des Eglises et de l'Etat », est venue apporter un cadre apaisé et stable. Les croyances privées sont reconnues et tenues à distance de la sphère publique. La liberté d'expression est assurée sur tous les sujets. Le respect des religions est nécessaire, mais les lois et les valeurs de la République prévalent sur les lois des croyances privées. Ainsi toutes les pratiques religieuses seront respectées par tous.

C'est l'intégrisme qui asservit et c'est la laïcité républicaine qui libère. Elle permet le vivre-ensemble, la coexistence pacifique et l'expression privée de toute foi. Mais cette laïcité ne se partage pas selon l'attente de chacun.

Pour qu'ils ne soient pas morts pour rien, il faut que la Liberté et la Fraternité soient toujours notre drapeau contre l'obscurantisme et les haines, pour vivre ensemble. Nous sommes Charlie.

Joëlle PERCET
CHASSIEU AGIR LOCAL
<http://chassieuagirlocal.jimdo.com>

SAISON
2014 2015

LES ENCOMBRANTS. FONT LEUR CIRQUE

THÉÂTRE D'OBJET

Vendredi
20 mars
20 heures

À partir de 6 ans

Un spectacle d'objets
tout en matériaux de récupération, en dégingle,
poétique, en bricolage génial et merveilleux
où s'enchaînent numéros de cirque,
domptages animaliers et tableaux oniriques.

50, rue de la République
69 680 CHASSIEU
Tél. 04 78 90 88 21 - Fax 04 37 42 14 41
contact@karavan-theatre.fr
www.karavan-theatre.fr

le
Karavan
théâtre

